

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



**BNY MELLON**  
INVESTMENT MANAGEMENT

## BNY Mellon Efficient U.S. Fallen Angels Beta Fund

**PART EURO I (ACC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BM94ZP69)**

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

#### OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Générer un rendement supérieur à l'Indice de référence (détaillé ci-dessous) avec des niveaux de volatilité similaires de moyen à long terme, avant commissions et charges, tout en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

#### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

##### Le Fonds :

- investira l'essentiel de sa valeur liquidative dans des Fallen Angels inclus dans l'Indice de référence. Les Fallen Angels sont définis comme des obligations et des titres de créance similaires de qualité inférieure (notés Ba1/BB+/BB+ ou moins par Standard & Poor's, Moody's Investor Services, Fitch Ratings ou une agence de notation reconnue équivalente) après avoir été précédemment notés de qualité investment grade ;
- investira dans des dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de contribuer à réaliser l'objectif d'investissement du Fonds. Le Fonds utilisera également des dérivés aux fins de réduire le risque ou les coûts ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires ;
- investira dans le monde entier, sans industrie ou secteur de prédilection particuliers ; et
- promouvra des caractéristiques environnementales et sociales au titre de l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable (« SFDR »).

##### Le Fonds peut :

- investir dans des obligations d'entreprise et d'État à taux fixe et des titres de créance similaires ;
- investir dans des obligations et des titres de créance similaires qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, mais devraient l'être à l'avenir ;
- investir jusqu'à 10 % cumulés de sa valeur liquidative dans des organismes de placement collectif, en ce compris des fonds ouverts négociés en Bourse (ETF) ;
- investir jusqu'à 10 % cumulés de sa valeur liquidative dans des valeurs mobilières qui ne sont pas admises ou négociées sur un marché éligible ; et

– détenir du numéraire à des fins de couverture ou de liquidité.

**Indice de référence :** Le Fonds mesurera sa performance par rapport à l'indice Bloomberg Barclays US HY Fallen Angel 3% Cap Total Return Index Value Unhedged Index (l'« Indice de référence »).

Le Gestionnaire de Portefeuille utilisera l'Indice de référence pour créer l'univers d'investissement. Le Fonds est géré activement et ne cherche pas à reproduire la composition exacte de l'Indice de référence. Le Gestionnaire de Portefeuille dispose d'un pouvoir discrétionnaire limité pour investir en dehors de l'Indice de référence lorsque le titre concerné répond aux exigences de l'Indice de référence et devrait y être inclus à l'avenir.

La majorité des avoirs du Fonds seront des éléments constitutifs de l'Indice de référence et, par conséquent, le Fonds sera similaire dans sa devise, sa durée ainsi que ses expositions sectorielles et son profil de qualité de crédit, sous réserve de contraintes d'investissement. Toutefois, le Gestionnaire de Portefeuille ne cherchera pas à refléter le profil d'échéance de l'Indice de Référence.

La stratégie d'investissement offre une volatilité similaire à celle de l'Indice de référence sur le moyen et le long terme.

#### AUTRES INFORMATIONS

**Couverture de catégories d'actions :** Le Fonds est libellé en USD tandis que cette catégorie d'actions est libellée en EUR. Afin de réduire le risque de fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de base, une stratégie de couverture est utilisée, bien que son résultat ne soit pas garanti.

**Traitement des revenus :** les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

**Négociation :** vous pouvez acheter et vendre vos actions dans le Fonds entre 9 h et 17 h (heure d'Irlande) chaque jour ouvrable en Irlande et aux États-Unis. Les instructions reçues avant 12 h (heure d'Irlande) se verront attribuer le prix coté ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de EUR 5.000.000.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité modérée. Avec un Fonds de la catégorie 4, vous avez un risque de modéré de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérée.

#### L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-

– jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.

– **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.

– **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.

– **Imputation des frais sur le capital :** Le fonds prélève ses frais sur le capital du fonds. Les investisseurs doivent avoir conscience du fait que cette opération a pour effet de réduire la valeur en capital de votre investissement et de limiter le potentiel de croissance future du capital. Au moment du rachat, il se peut que vous ne récupériez pas l'entièreté du montant investi à l'origine.

– **Risque lié à la dette subordonnée :** La dette subordonnée comporte un niveau de risque plus élevé que la dette non subordonnée car elle reçoit un niveau de priorité inférieur en termes de créances sur les actifs d'une entreprise en cas de défaillance de l'emprunteur.

– **Risque lié à la couverture de catégories d'actions :** la stratégie de couverture est utilisée pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence. Cet objectif peut ne pas être totalement atteint en raison de facteurs tels que les différentiels de taux d'intérêt.

– **Risque lié à l'approche d'investissement environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) :** Le Fonds suit une approche d'investissement ESG. Cela signifie qu'il ne prend pas seulement le facteur de la performance financière en compte dans le cadre de son processus d'investissement. Une telle approche comporte le risque que la performance du Fonds soit défavorablement affectée par les restrictions imposées en matière d'exposition à certains secteurs ou types d'investissements. Il est possible que cette approche ne reflète pas les opinions d'un investisseur donné, quel qu'il soit. En outre, en adoptant une approche d'investissement ESG, le Fonds est dépendant des informations et des données de tiers (qui peuvent

inclure des fournisseurs de rapports de recherches, de filtrages, de notations et/ou d'analyses, tels que les fournisseurs d'indices et les consultants). Ces informations ou données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou incohérentes.

– **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

## Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	<b>5,00 %</b>
Frais de sortie	<b>Aucun</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	<b>0,55 %</b>

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

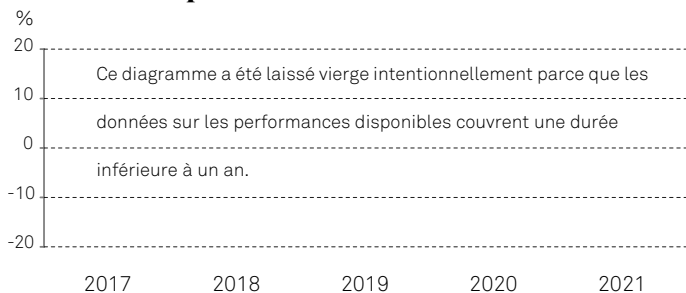
Commission de performance **Aucun**

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés. Une estimation est utilisée parce que la catégorie de parts a été lancée pendant la période sous revue. Le rapport annuel du fonds pour chaque exercice inclura des détails sur les frais exacts engagés. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

## Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 21 septembre 2020.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 15 janvier 2021.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Informations pratiques

**Documents :** Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com) ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

**Prix de l'action :** le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

**Conversion :** Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

**Statut juridique :** Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

**Avertissement :** La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

**Dépositaire :** The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

**Fiscalité :** la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

**Politique de rémunération :** Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

**Fournisseurs d'indices :** les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.